

Mobilité par temps de crise

Le recensement de 1982 avait décelé un retournement à la baisse de la mobilité des Français. Quand on comparait la période intercensitaire 1975-1982 à la précédente, 1968-1975, il y avait, pour la première fois, baisse de la mobilité. Celle-ci avait diminué de 3%, si on la repérait par les changements de logement d'un recensement à l'autre, et de 11% si on la repérait par les changements de région [1]. Les résultats détaillés du recensement de 1990 permettent maintenant de mesurer la mobilité, selon ses diverses définitions, pendant la période 1982-1990.

La baisse de la mobilité se poursuit

Entre 1968 et 1975, période intercensitaire de mobilité maximale, 48,9% de la population avait changé de logement, 30,3% de commune, 14,5% de département, 9% de région. On en avait déduit une estimation des proportions *annuelles* de migrations internes, proportions qui se sont réduites dans les deux périodes intercensitaires suivantes (tableau 1). Quant au taux d'immigration extérieure, il est de 2,1% pour toute la période 1982-1990 (carte 1).

La baisse de la mobilité s'accroît pour les changements de logement, alors qu'elle se ralentit pour les changements de région ou de département. Ceci peut être rapproché de la baisse du rythme de la construction : les logements neufs sont essentiellement destinés à de nouveaux propriétaires, dont la migration est en général de courte distance, le plus souvent un changement

de logement intracommunal.

Selon l'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE, la mobilité a surtout baissé jusqu'en 1985. Une nouvelle augmentation aurait eu lieu depuis 1986. Mais qu'elle soit mesurée entre communes, départements ou régions, cette hausse aurait été insuffisante pour modifier le diagnostic d'ensemble sur la période 1982-1990.

La géographie des changements de logement est restée assez proche de celle des périodes intercensitaires précédentes [2] : la mobilité résidentielle totale est plus élevée dans diverses régions, de la Normandie à la Méditerranée, en passant par l'Ile-de-France et Rhône-Alpes (carte 2). Dans les régions de la moitié nord et est de la France, les changements de logement s'effectuent à relativement courte distance, à l'intérieur de la même région (carte 3) ; au contraire, dans la plupart des régions de la moitié sud, il y a

Tableau 1. - Proportion de population mobile (% par an) (1)

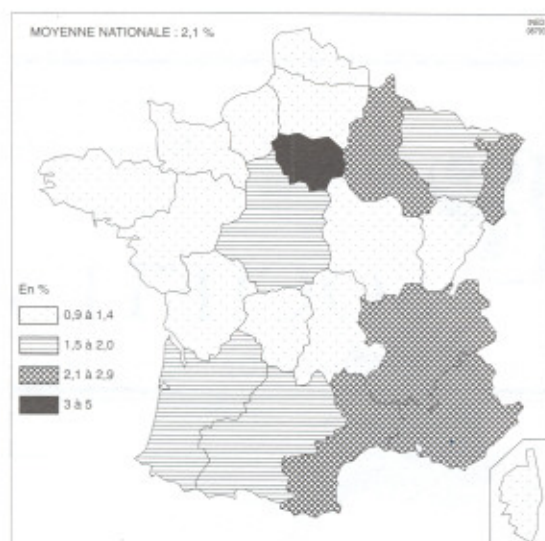
| Période intercensitaire | Migrations par changement de | | | |
|-------------------------|------------------------------|---------|-------------|--------|
| | logement | commune | département | région |
| 1954-62 | | 4,9 | 2,0* | 1,3 |
| 1962-68 | | 5,3 | 2,5 | 1,5 |
| 1968-75 | 9,7 | 6,1 | 2,9 | 1,8 |
| 1975-82 | 9,4 | 5,9 | 2,7 | 1,7 |
| 1982-90 | 8,6 | 5,6 | 2,6 | 1,6 |

* Chiffre non comparable à ceux des périodes suivantes du fait de la création des nouveaux départements d'Ile de France (1) Taux légèrement révisés par rapport à ceux publiés en 1984 [1] grâce aux résultats de l'enquête sur l'emploi.

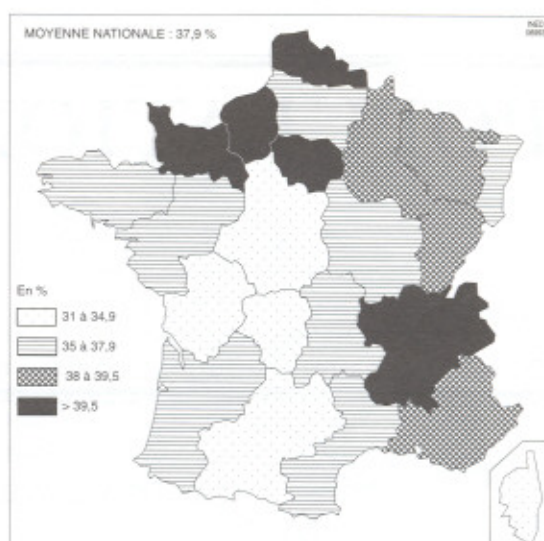
Sommaire

Editorial : Mobilité par temps de crise

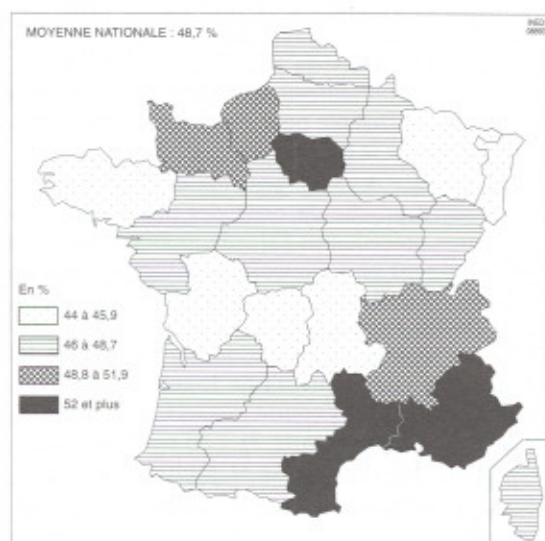
- La baisse de la mobilité se poursuit..... 1
- Qui déménage ? 2
- Jeunes actifs et retraités..... 3



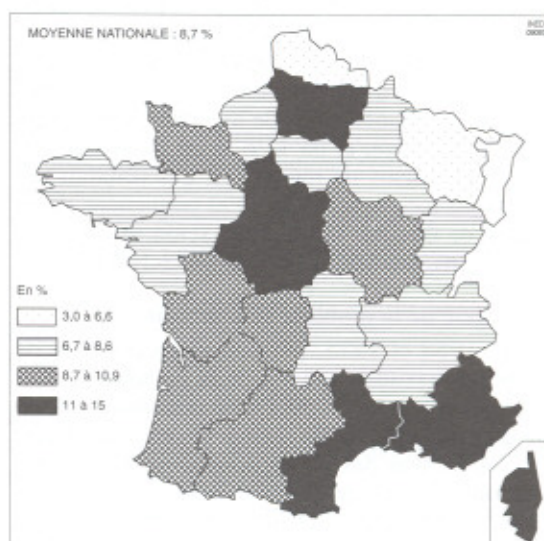
Carte 1. - Taux d'immigration extérieure 1982 -1990
Proportion de personnes qui habitaient hors de France (sauf DOM-TOM) en 1982



Carte 3. - Mobilité locale 1982 -1990
Proportion de personnes ayant changé de logement mais non de région entre 1982 et 1990



Carte 2. - Taux de changement de logement entre 1982 et 1990



Carte 4. - Attraction lointaine 1982 -1990
Proportion de personnes qui habitaient une autre région en 1982

relativement plus d'immigrants extérieurs à la région. La Picardie, le Centre et la Basse-Normandie bénéficient du desserrement de l'Île-de-France (carte 4).

Qui déménage ?

La variabilité de la mobilité selon l'âge et la catégorie professionnelle reste conforme au modèle observé depuis longtemps (tableau 2) : la mobilité est plus forte aux âges jeunes, avec un maximum pour la catégorie 25-29 ans ; elle se réduit de plus de moitié après 40 ans. Un très léger relèvement de la mobilité locale pour les personnes de plus de 75 ans correspond au départ hors de leur domicile de personnes très âgées.

Les différences selon les catégories socio-professionnelles sont bien connues : la mobilité géographique est très faible pour les agriculteurs, faible pour les travailleurs indépendants, maximale pour les cadres supérieurs ; elle diminue avec le statut des salariés dans l'entreprise, et est plus interrégionale pour les cadres, et plutôt locale pour les employés et surtout pour les ouvriers. Deux résultats contredisent certaines idées reçues :

— les chômeurs (recensés en 1990) sont plus mobiles que les actifs, et cela quelle que soit la portée géographique ; une explication plausible n'est pas tant que la recherche d'un emploi incite à la mobilité, mais plutôt que la mobilité du chef

| | Changement de logement (1) | Mobilité locale (2) | Mobilité lointaine (3) |
|--------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------|
| Age | | | |
| 0-14 | 68,2 | 54,8 | 10,7 |
| 15-24 | 47,4 | 35,3 | 9,2 |
| 25-29 | 78,5 | 58,5 | 16,1 |
| 30-39 | 69,2 | 54,6 | 11,7 |
| 40-59 | 33,4 | 26,1 | 5,9 |
| 60-74 | 22,6 | 16,7 | 5,4 |
| 75 et plus | 21,6 | 17,9 | 3,4 |
| CSP | | | |
| Agriculteurs | 17,9 | 15,9 | 1,7 |
| Artisans chefs d'ent. | 45,9 | 36,5 | 7,8 |
| Cadres sup. | 60,3 | 39,5 | 17,3 |
| Prof. intermédiaires | 57,9 | 43,5 | 12,5 |
| Employés | 56,9 | 45,2 | 10,0 |
| Ouvriers | 51,7 | 44,0 | 5,9 |
| Retraités | 23,2 | 17,6 | 5,2 |
| Population active | 53,3 | 41,9 | 10,7 |
| Chômeurs | 59,1 | 43,8 | 11,5 |
| Etrangers | 58,1 | 36,6 | 4,1 |
| dont CEE | 52,5 | 36,3 | 3,6 |
| Français par acquis. | 41,8 | 32,7 | 5,6 |
| Population totale | 48,7 | 37,9 | 8,7 |

(1) Depuis l'étranger compris.

(2) Changement de logement avec changement de région.

(3) Changement de région.

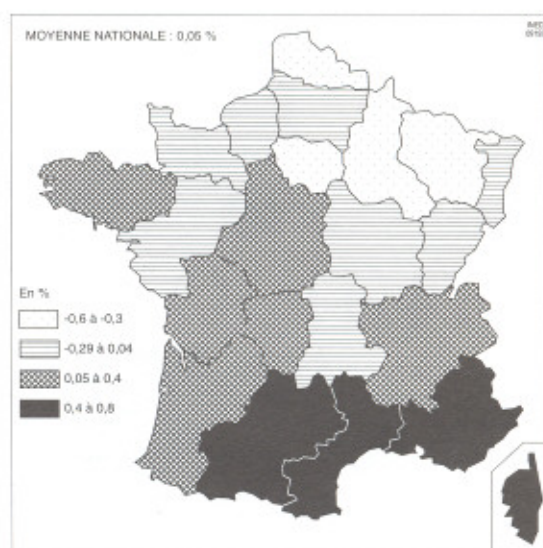
Tableau 2. - Proportions de population mobile (%)

de ménage peut entraîner la perte d'emploi d'autres membres du ménage ;

— les étrangers, originaires de la CEE ou non, ont plus changé de logement que les Français. Ils sont plus mobiles à très courte ou à très longue distance (à l'intérieur d'une commune ou hors de France), mais se déplacent moins d'une commune ou d'une région à l'autre que les Français. En revanche, les « Français par acquisition » sont moins mobiles que les Français de naissance, quel que soit le niveau géographique considéré, à l'exception des migrations extérieures à la France.

Cinq millions de personnes ont changé de région entre 1982 et 1990. Mais, compte tenu des compensations, le total du *bilan net* des migrations interrégionales ne porte que sur 800 000 personnes. Pour ce découpage géographique, les migrations ne sont donc « efficaces » qu'à 16%.

La géographie des soldes migratoires est d'une extraordinaire stabilité depuis 1975. Elle va dans le sens d'un déclin des populations de la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne et de l'Île-de-France, qui sont les plus fortement déficitaires, et d'une croissance des populations méridionales, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Midi-Pyrénées et Aquitaine. Aux régions bénéficiaires s'ajoutent le Centre, entre Paris et la Loire, et Rhône-Alpes dans le Centre-Est (carte 5). La Corse bénéficie du basculement général de



Carte 5. - Solde migratoire annuel 1982-1990

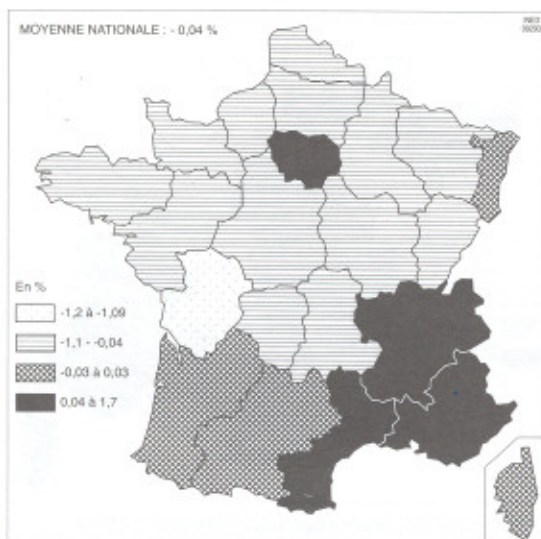
l'attractivité au profit des régions du sud.

Le bénéfice des régions méridionales s'est cependant réduit entre les deux périodes : leurs taux de migration nette étaient plus élevés entre 1975 et 1982 qu'entre 1982 et 1990 (sauf pour Midi-Pyrénées). A l'inverse, le déficit de l'Île-de-France s'est réduit de moitié (perte de 3,6 pour mille par an entre 1982 et 1990, contre 6,4 de 1975 à 1982). Bien que les soldes migratoires soit restés de même sens, les amplitudes se sont donc un peu rapprochées au cours des années 1980. Font exception les régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine et de la Franche-Comté dont le bilan migratoire a continué à se détériorer.

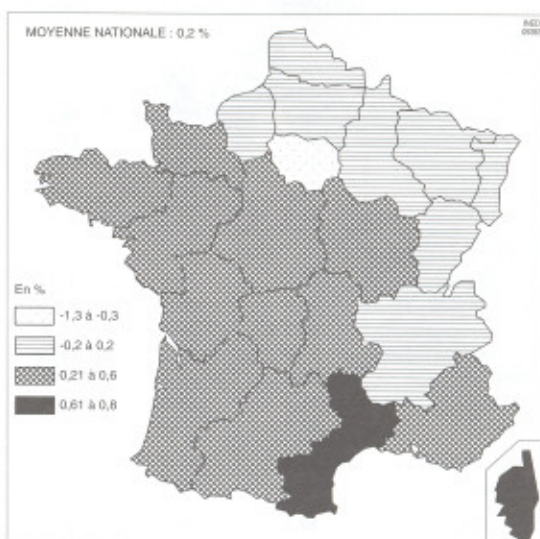
Jeunes actifs et retraités

Que l'Île-de-France soit devenue globalement moins répulsive et les régions de l'Ouest et du midi moins attractives que dans les décennies précédentes doit être fortement nuancé par l'analyse des soldes migratoires selon l'âge. Dans les « régions-métropoles » se manifeste une forte attraction pour les populations en âge de travailler. Très complexes dans le détail, les bilans différentiels font apparaître le comportement spécifique de deux catégories : les 20-29 ans, les plus mobiles, à l'âge des études, des apprentissages et des premiers emplois, et les plus de 60 ans, à l'âge de la retraite (cartes 6 et 7).

Dans l'ensemble, les régions bénéficiaires et déficitaires le sont pour toutes les classes d'âge. Cependant l'Île-de-France, en dépit de son bilan global encore négatif (-3,6 p. mille par an), reçoit un apport considérable de jeunes de 20-29 ans (+16,9 p. mille par an). Son déficit migratoire est considérable aux âges élevés (taux moyens annuels inférieurs à -10 p. mille pour les plus de 60



Carte 6. - Taux annuel de migration nette 1982 et 1990 classe d'âge 20 - 29 ans.



Carte 7. - Taux annuel de migration nette 1982 et 1990 classe d'âge > 60 ans

ans). A l'inverse, des régions globalement bénéficiaires comme le Centre et l'Aquitaine perdent des jeunes de 20-29 ans.

Au total, les régions rurales de la moitié Ouest (Auvergne, Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes, Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie) sont encore des réserves de main d'œuvre pour les « régions-métropoles ». Elles tendent à perdre des jeunes et à recevoir des retraités. Les régions de la périphérie du Bassin Parisien (Picardie, Bourgogne, Centre) et la Franche-Comté jouent le même rôle.

A l'inverse, l'Ile-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes sont des régions dont les possibilités de formation et d'emploi attirent et retiennent les jeunes actifs, mais qu'on quitte à l'âge de la retraite. Les régions du croissant nord (Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine) perdent beaucoup de jeunes actifs et presque autant de retraités, tandis que les régions du sud (Corse, Languedoc-Roussillon, PACA et Midi-Pyrénées) attirent d'abord les retraités et secondairement les jeunes actifs.

L'effet sélectif de la migration par âge est encore plus net pour les villes. Il différencie très fortement deux types de bilan migratoire :

— celui des capitales régionales et des agglomérations de plus de 200 000 habitants, dont les fonctions universitaires et le marché de l'emploi expliquent le bilan souvent très positif à l'égard des jeunes actifs, même dans les régions en déficit,

— et celui des villes méridionales qui gagnent beaucoup de retraités [3].

Si la baisse globale de la mobilité se confirme, l'évolution des flux migratoires interrégionaux fait donc apparaître une logique complexe, où se combinent

— « la mise en place d'un réseau de villes à l'échelon de l'Europe » [4] dans un contexte de crise de l'emploi,

— le tassement des gains enregistrés lors de la dernière période intercensitaire (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Limousin),

— l'attraction pour le séjour dans les régions du Sud

— et l'aggravation des déficits migratoires des régions du Nord de la France.

Denise PUMAIN et Daniel COURGEAU

REFERENCES

[1] Daniel COURGEAU et Denise PUMAIN : « Baisse de la mobilité résidentielle » *Population et Sociétés*, INED, n° 179, avril 1984.

[2] Guy DESPLANQUES : « Cinq millions de personnes ont changé de région entre 1982 et 1990 » dans *Données sociales*, INSEE, 1993, p. 54-64.

[3] Denise PUMAIN et Thérèse SAINT-JULIEN : « Migration et changement urbain en France » *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 1989, n° 3, p. 509-530

[4] Denise PUMAIN et Jean-Paul FAUR : « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe » *Population et Sociétés*, INED, n° 257, mai 1991. - *INSEE Première*, n° 136, mai 1991.